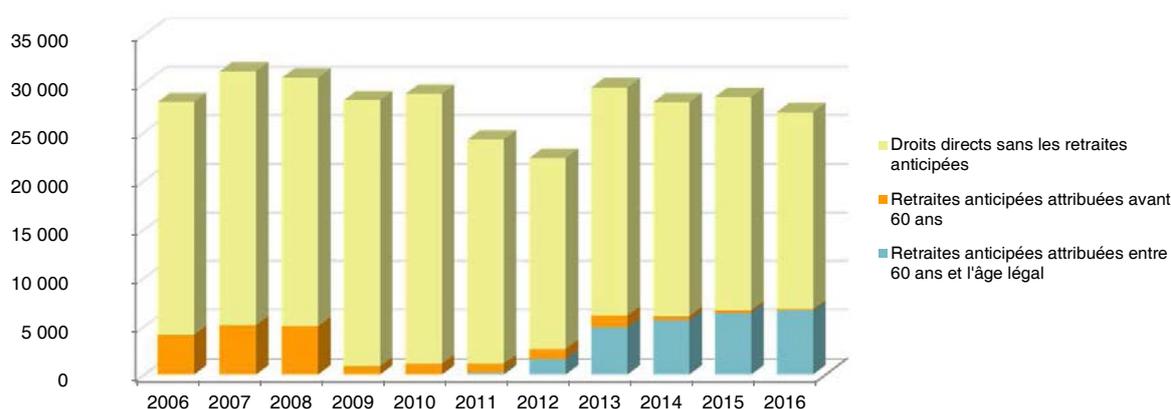


Retraités résidant en Carsat Midi-Pyrénées

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	14 419	19 671	34 090
Droits directs (retraites personnelles)	13 252	13 750	27 002
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 167	5 921	7 088
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	1 034	1 257	2 291

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 904	2 040	6 944
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,8 ans	62,4 ans
Droits dérivés	75,4 ans	73,9 ans	74,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	8,1%	9,9%	9,0%
Retraités bénéficiant d'une surcote	14,9%	15,0%	15,0%
Polypensionnés	64,9%	48,4%	56,5%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	258 071	328 987	587 058
Retraités percevant un droit direct seul	247 698	235 551	483 249
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 918	19 321	21 239
Retraités percevant les deux à la fois	8 455	74 115	82 570
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,3%	3,7%	3,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	38 189	13 635	51 824
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	74,9 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	702 €	573 €	629 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 114 €	958 €	1 039 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	25,7%	56,4%	42,5%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

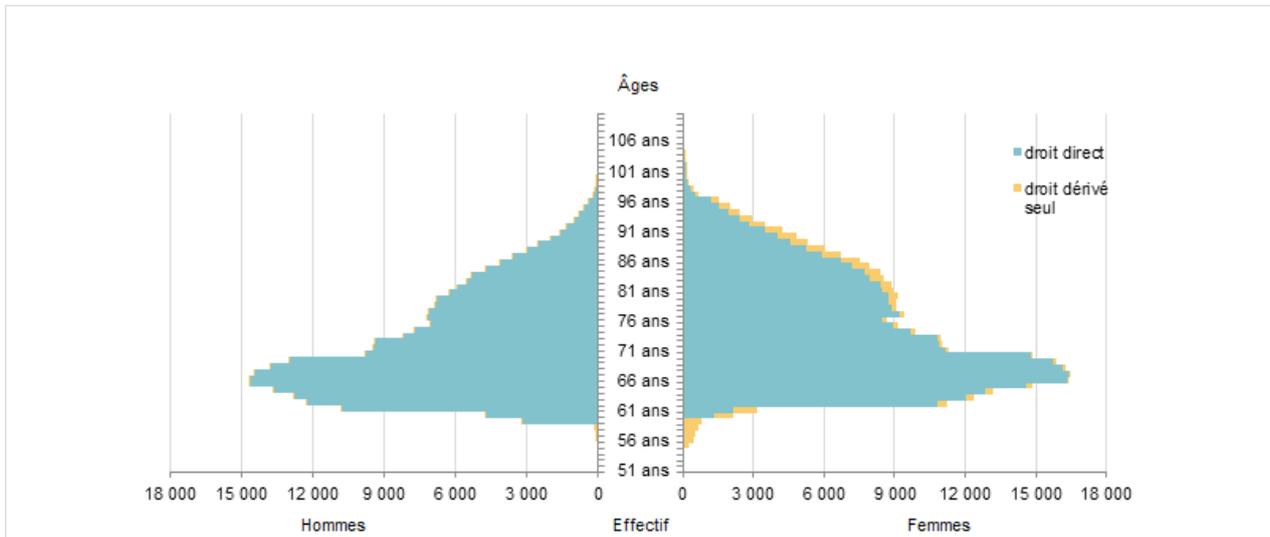
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

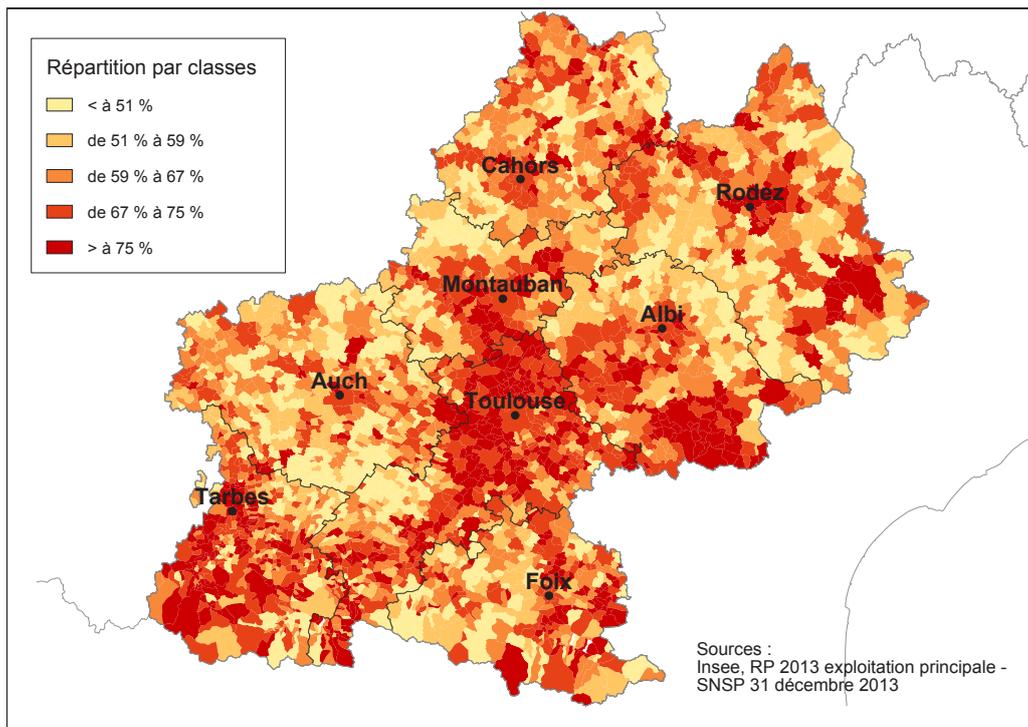
⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Midi-Pyrénées



Prestataires payés par la Carsat Midi-Pyrénées

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
09 - Ariège	14 095	17 119	31 214
12 - Aveyron	25 282	32 565	57 847
31 - Haute-Garonne	86 625	108 115	194 740
32 - Gers	15 824	20 703	36 527
46 - Lot	15 202	19 449	34 651
65 - Hautes-Pyrénées	22 120	28 635	50 755
81 - Tarn	35 661	45 641	81 302
82 - Tarn-et-Garonne	19 528	25 068	44 596
Total Carsat Midi-Pyrénées	234 337	297 295	531 632
Total hors Carsat Midi-Pyrénées	22 039	25 284	47 323
Ensemble des prestataires	256 376	322 579	578 955

Sources : Cnav, SNSP, Insee
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr, Facebook,
notre application **Retraite Sécu** et Twitter.

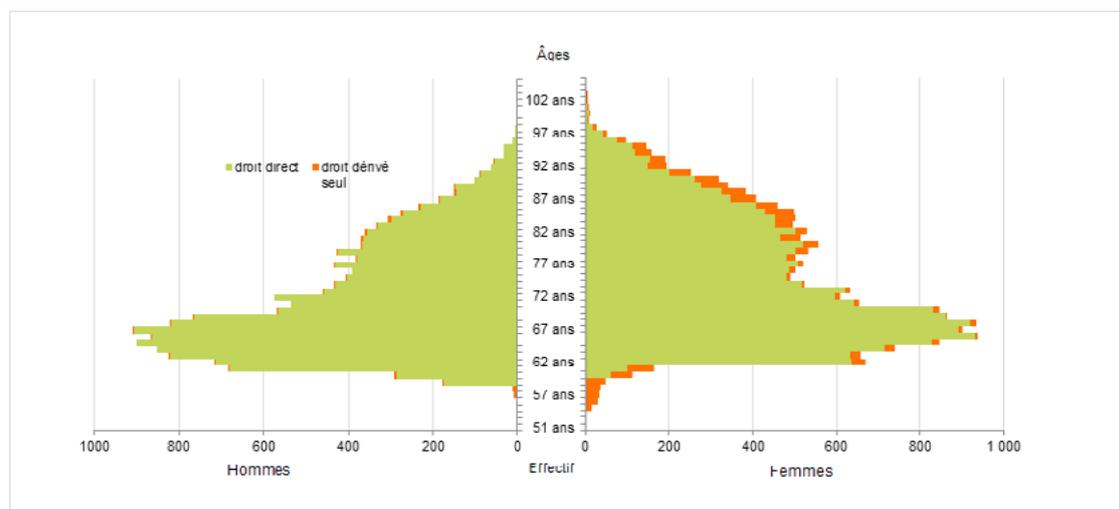


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	831	1 149	1 980
Droits directs (retraites personnelles)	756	789	1 545
Droits dérivés (retraites de réversion)	75	360	435
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	77	101	178
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	280	94	374
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,9 ans	62,4 ans
Droits dérivés	76,1 ans	74,3 ans	74,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	67,3%	46,6%	56,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	15 565	18 963	34 528
Retraités percevant un droit direct seul	14 903	12 772	27 675
Retraités percevant un droit dérivé seul	102	1 375	1 477
Retraités percevant les deux à la fois	560	4 816	5 376
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,5%	4,3%	4,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 420	677	3 097
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,0 ans	75,3 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	687 €	555 €	615 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 076 €	912 €	1 002 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	26,0%	61,2%	44,7%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

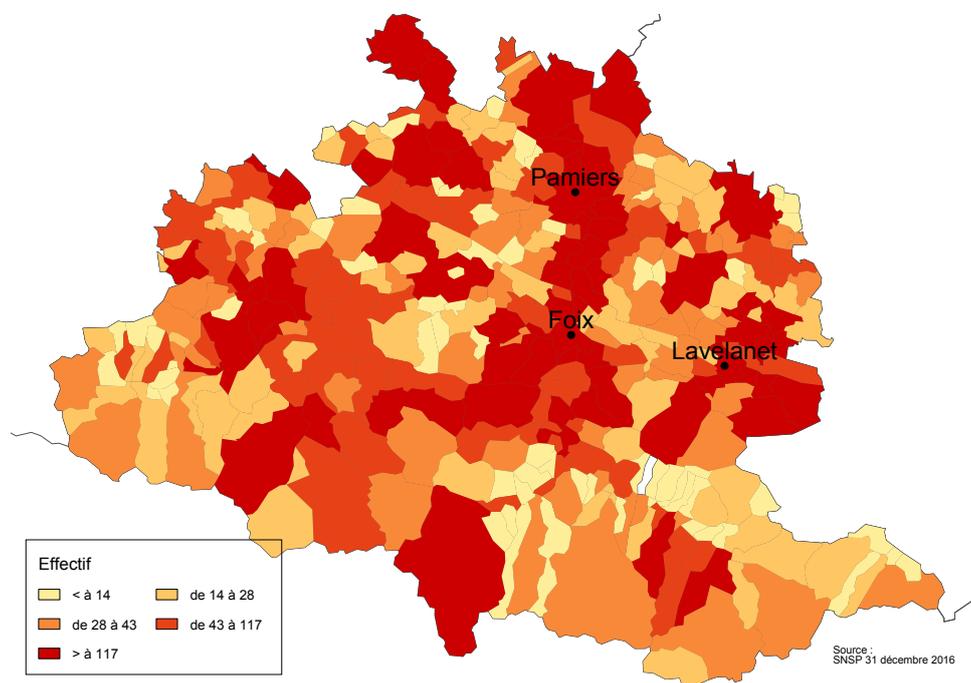
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Pamiers			
Nombre total de retraités	1 303	1 818	3 121
Retraités percevant un droit direct seul	1 248	1 160	2 408
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	132	136
Retraités percevant les deux à la fois	51	526	577
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,8%	7,5%	6,4%
Foix			
Nombre total de retraités	875	1 227	2 102
Retraités percevant un droit direct seul	830	871	1 701
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	66	73
Retraités percevant les deux à la fois	38	290	328
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,1%	5,3%	4,8%
Lavelanet			
Nombre total de retraités	870	1 109	1 979
Retraités percevant un droit direct seul	819	683	1 502
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	57	59
Retraités percevant les deux à la fois	49	369	418
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,8%	4,7%	4,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

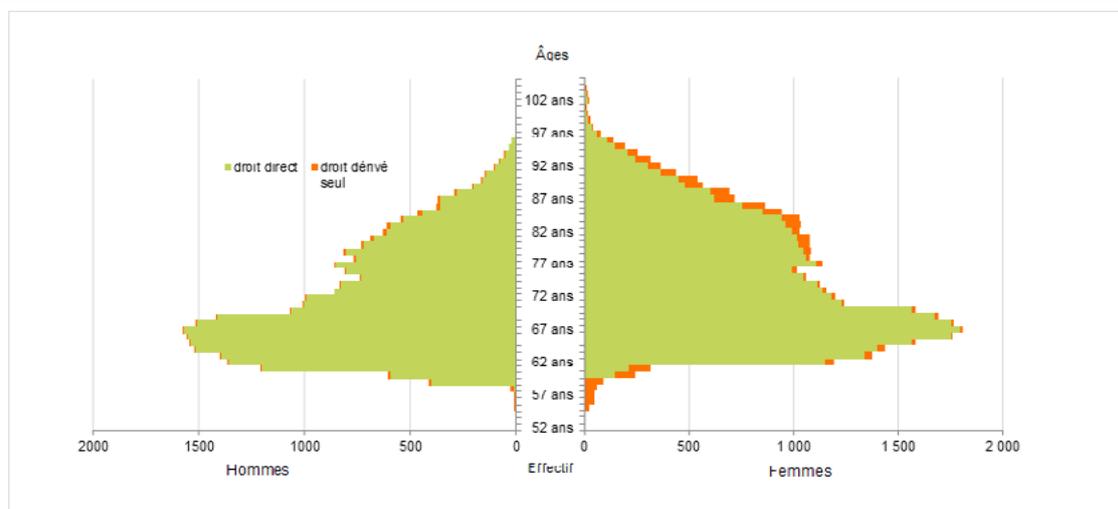


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 552	2 039	3 591
Droits directs (retraites personnelles)	1 403	1 367	2 770
Droits dérivés (retraites de réversion)	149	672	821
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	85	100	185
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	626	223	849
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	62,6 ans	62,1 ans
Droits dérivés	76,9 ans	74,4 ans	74,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	70,0%	54,6%	62,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	28 548	36 627	65 175
Retraités percevant un droit direct seul	27 147	26 670	53 817
Retraités percevant un droit dérivé seul	336	2 136	2 472
Retraités percevant les deux à la fois	1 065	7 821	8 886
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,5%	3,1%	2,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 689	1 462	6 151
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,0 ans	75,1 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	640 €	531 €	579 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 073 €	938 €	1 008 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	29,1%	60,9%	46,6%

Pyramide des âges des résidents



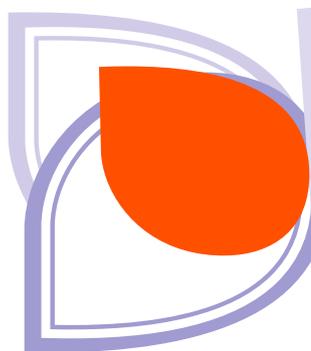
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

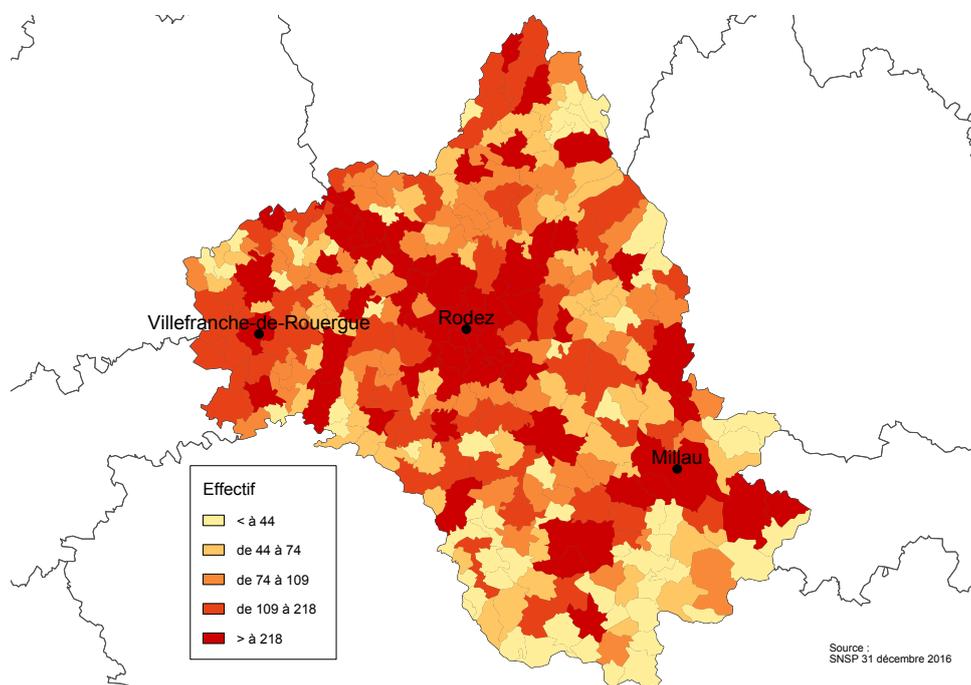
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Millau			
Nombre total de retraités	2 368	3 410	5 778
Retraités percevant un droit direct seul	2 249	2 373	4 622
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	127	135
Retraités percevant les deux à la fois	111	910	1 021
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,3%	3,2%	3,3%
Rodez			
Nombre total de retraités	2 002	2 984	4 986
Retraités percevant un droit direct seul	1 942	2 187	4 129
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	168	176
Retraités percevant les deux à la fois	52	629	681
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,1%	5,2%	5,1%
Villefranche-de-Rouergue			
Nombre total de retraités	1 430	1 802	3 232
Retraités percevant un droit direct seul	1 358	1 256	2 614
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	94	98
Retraités percevant les deux à la fois	68	452	520
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,4%	3,8%	3,6%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

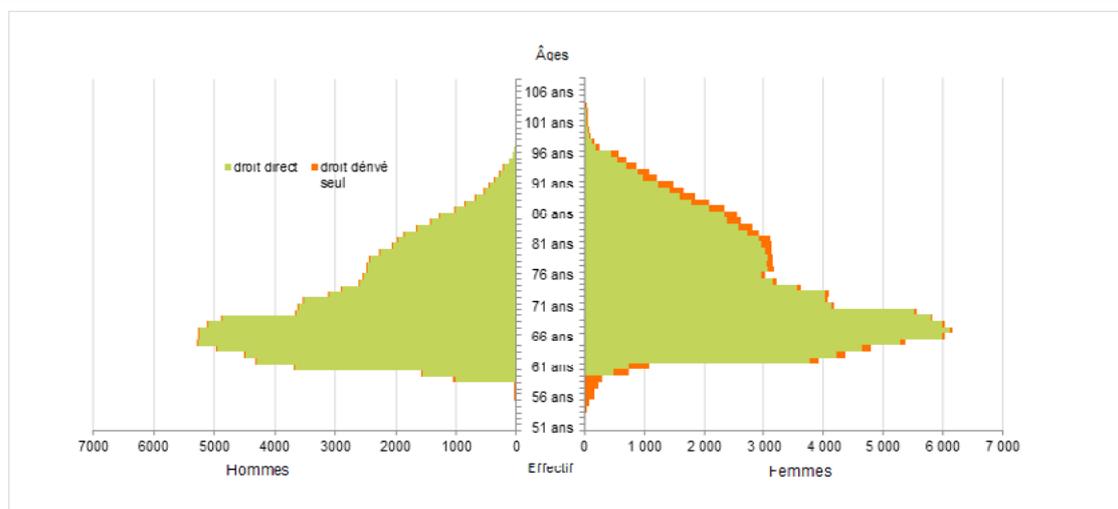


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 342	7 073	12 415
Droits directs (retraites personnelles)	5 038	5 109	10 147
Droits dérivés (retraites de réversion)	304	1 964	2 268
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	440	456	896
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 598	731	2 329
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,3 ans	62,9 ans	62,6 ans
Droits dérivés	74,9 ans	74,0 ans	74,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	57,9%	42,6%	50,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	92 386	117 369	209 755
Retraités percevant un droit direct seul	89 683	84 922	174 605
Retraités percevant un droit dérivé seul	372	6 564	6 936
Retraités percevant les deux à la fois	2 331	25 883	28 214
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,8%	3,8%	3,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12 356	4 894	17 250
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	74,8 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	778 €	610 €	684 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 164 €	996 €	1 084 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,3%	50,7%	37,4%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

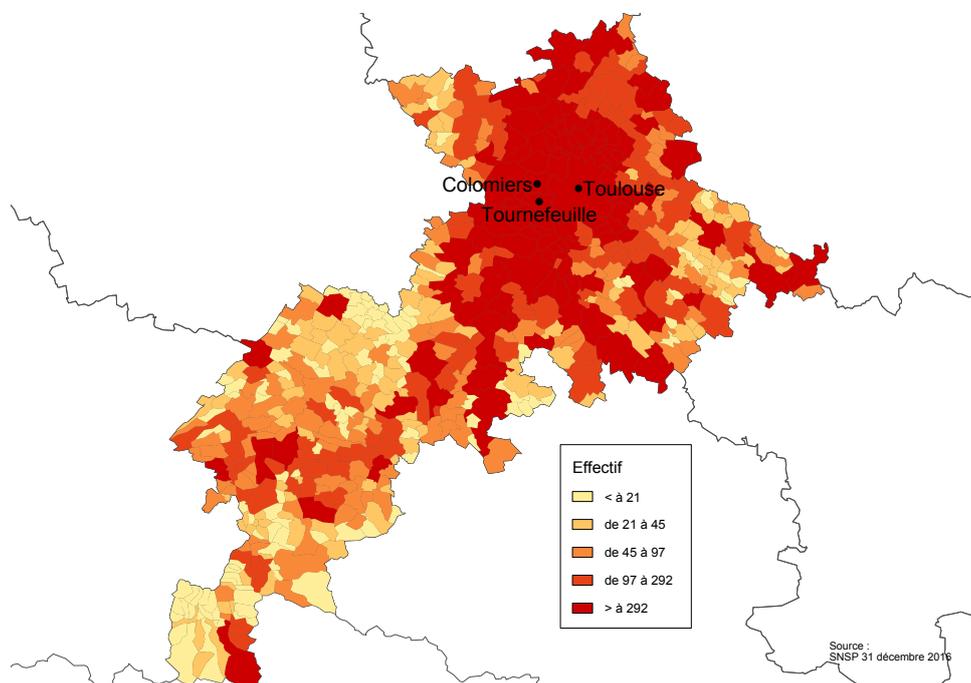
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Toulouse			
Nombre total de retraités	23 457	34 412	57 869
Retraités percevant un droit direct seul	22 826	24 747	47 573
Retraités percevant un droit dérivé seul	69	1 899	1 968
Retraités percevant les deux à la fois	562	7 766	8 328
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,0%	6,3%	7,4%
Colomiers			
Nombre total de retraités	2 506	3 326	5 832
Retraités percevant un droit direct seul	2 445	2 339	4 784
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	168	174
Retraités percevant les deux à la fois	55	819	874
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,5%	4,6%	4,1%
Tournefeuille			
Nombre total de retraités	1 953	2 315	4 268
Retraités percevant un droit direct seul	1 912	1 778	3 690
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	100	106
Retraités percevant les deux à la fois	35	437	472
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,3%	2,2%	1,8%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

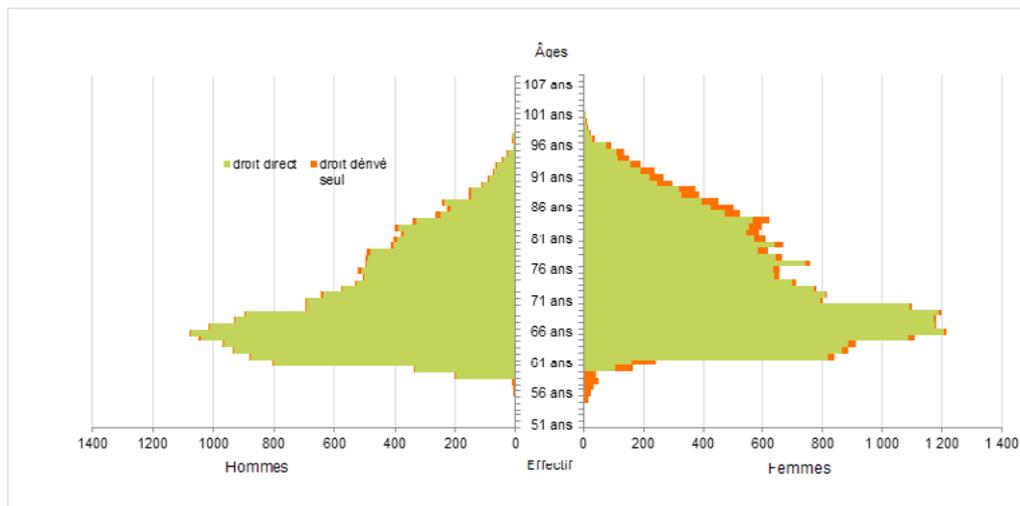


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	994	1 470	2 464
Droits directs (retraites personnelles)	891	1 033	1 924
Droits dérivés (retraites de réversion)	103	437	540
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	63	104	167
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	301	144	445
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	62,9 ans	62,5 ans
Droits dérivés	76,2 ans	73,5 ans	74,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	76,5%	61,7%	68,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	18 214	23 465	41 679
Retraités percevant un droit direct seul	17 323	17 236	34 559
Retraités percevant un droit dérivé seul	263	1 395	1 658
Retraités percevant les deux à la fois	628	4 834	5 462
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,1%	4,0%	3,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 886	1 093	3 979
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	74,6 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	595 €	507 €	545 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 090 €	945 €	1 016 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	32,4%	61,1%	48,2%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

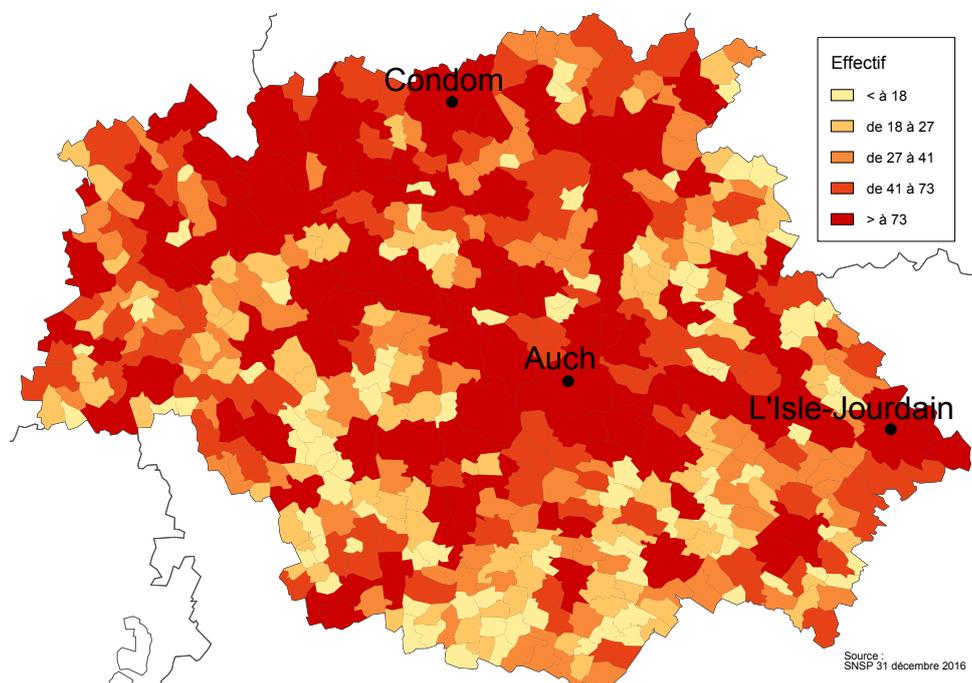
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Auch			
Nombre total de retraités	2 104	2 904	5 008
Retraités percevant un droit direct seul	2 016	2 110	4 126
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	141	156
Retraités percevant les deux à la fois	73	653	726
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,2%	5,9%	6,0%
Condom			
Nombre total de retraités	760	1 081	1 841
Retraités percevant un droit direct seul	727	743	1 470
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	66	73
Retraités percevant les deux à la fois	26	272	298
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,3%	5,6%	4,6%
Isle-Jourdain (L')			
Nombre total de retraités	583	798	1 381
Retraités percevant un droit direct seul	563	555	1 118
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	45	50
Retraités percevant les deux à la fois	15	198	213
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,4%	2,8%	2,2%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

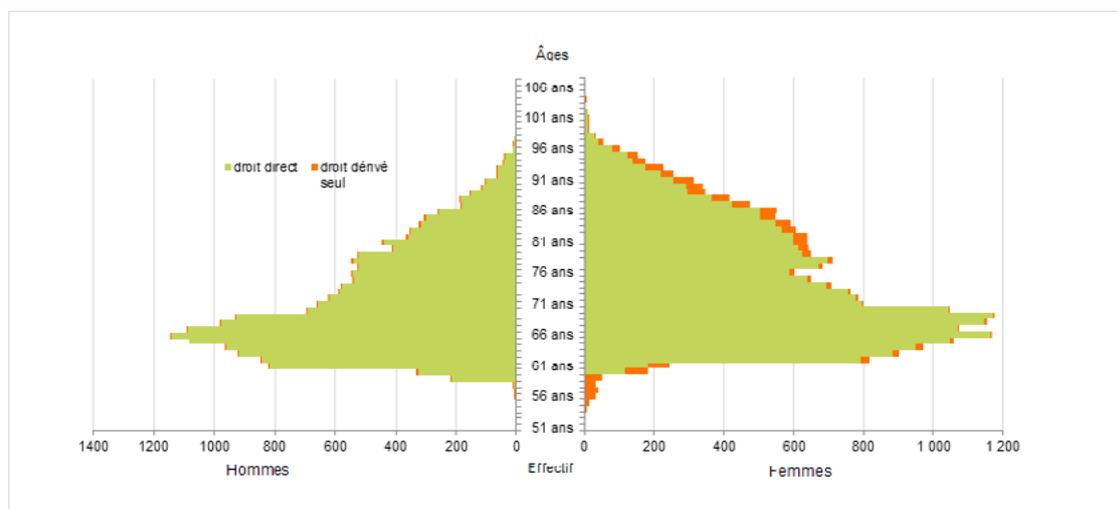


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 013	1 379	2 392
Droits directs (retraites personnelles)	919	963	1 882
Droits dérivés (retraites de réversion)	94	416	510
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	69	79	148
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	353	165	518
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,5 ans	62,3 ans
Droits dérivés	74,7 ans	74,8 ans	74,8 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	70,9%	55,6%	63,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	18 674	23 500	42 174
Retraités percevant un droit direct seul	17 896	17 192	35 088
Retraités percevant un droit dérivé seul	176	1 278	1 454
Retraités percevant les deux à la fois	602	5 030	5 632
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,8%	3,4%	3,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 798	1 055	3 853
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	74,9 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	664 €	564 €	608 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 114 €	972 €	1 043 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	27,7%	55,1%	42,7%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

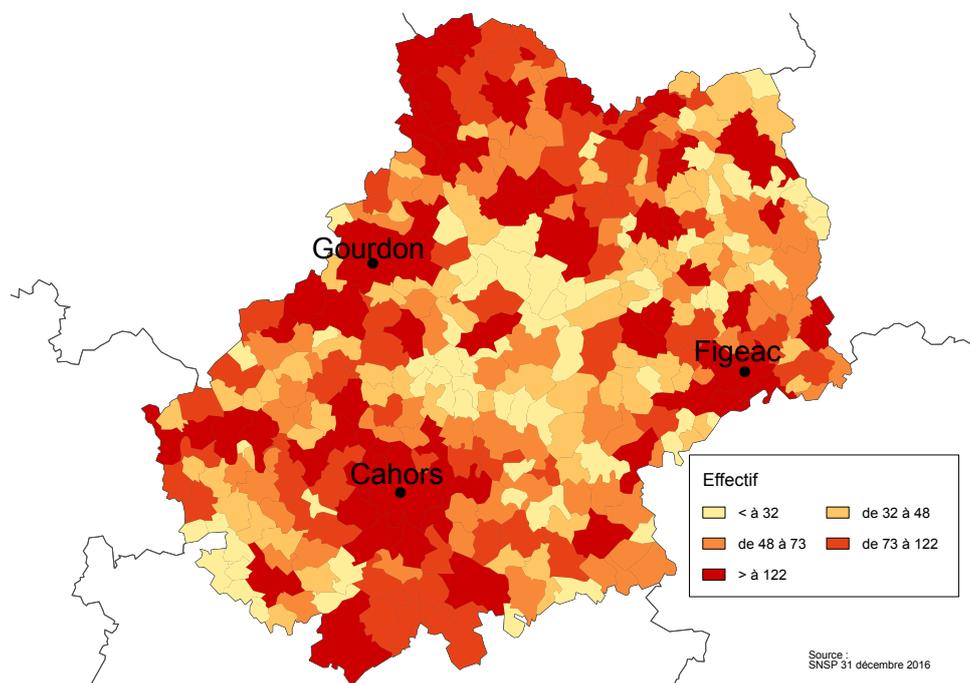
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



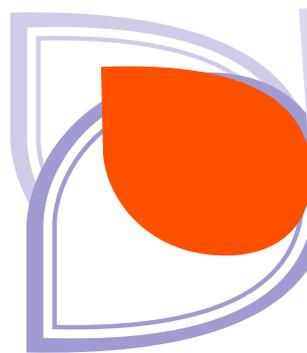
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Cahors			
Nombre total de retraités	1 913	2 798	4 711
Retraités percevant un droit direct seul	1 845	2 024	3 869
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	141	150
Retraités percevant les deux à la fois	59	633	692
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,1%	6,1%	5,7%
Figeac			
Nombre total de retraités	1 037	1 412	2 449
Retraités percevant un droit direct seul	1 007	947	1 954
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	72	76
Retraités percevant les deux à la fois	26	393	419
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,0%	3,5%	3,3%
Gourdon			
Nombre total de retraités	562	758	1 320
Retraités percevant un droit direct seul	533	518	1 051
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	47	54
Retraités percevant les deux à la fois	22	193	215
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,4%	3,0%	3,2%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

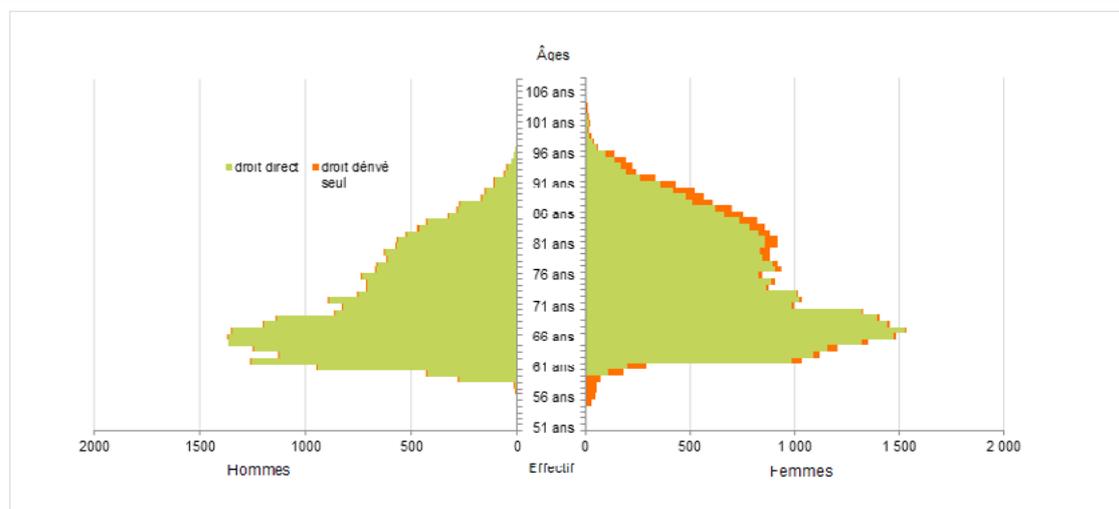


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 247	1 865	3 112
Droits directs (retraites personnelles)	1 144	1 279	2 423
Droits dérivés (retraites de réversion)	103	586	689
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	66	145	211
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	432	174	606
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	63,0 ans	62,5 ans
Droits dérivés	72,6 ans	73,5 ans	73,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	65,2%	42,5%	53,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	24 041	31 260	55 301
Retraités percevant un droit direct seul	23 040	21 489	44 529
Retraités percevant un droit dérivé seul	142	2 030	2 172
Retraités percevant les deux à la fois	859	7 741	8 600
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,1%	4,1%	3,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 358	1 169	4 527
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	75,3 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	666 €	566 €	609 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 078 €	933 €	1 007 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	28,7%	58,8%	45,2%

Pyramide des âges des résidents



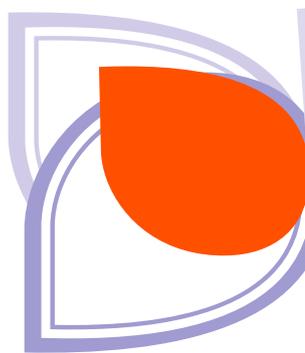
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

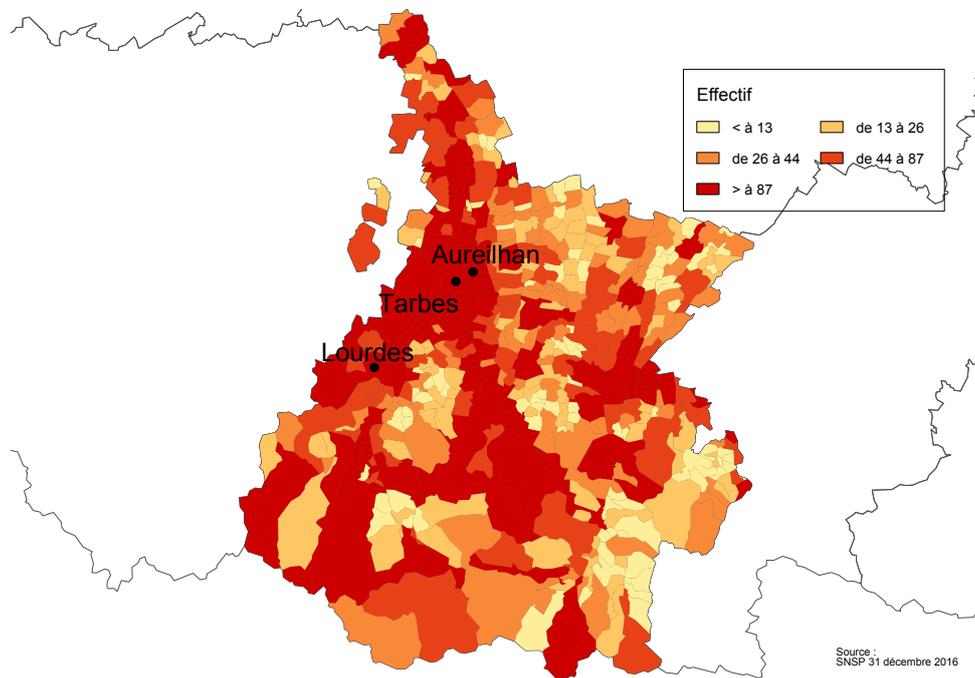
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



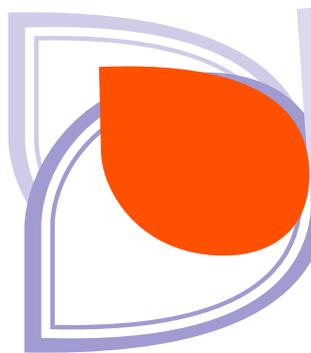
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Tarbes			
Nombre total de retraités	3 626	5 944	9 570
Retraités percevant un droit direct seul	3 458	3 833	7 291
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	389	399
Retraités percevant les deux à la fois	158	1 722	1 880
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,1%	7,7%	7,5%
Lourdes			
Nombre total de retraités	1 626	2 608	4 234
Retraités percevant un droit direct seul	1 545	1 765	3 310
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	142	147
Retraités percevant les deux à la fois	76	701	777
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,5%	5,8%	5,7%
Aureilhan			
Nombre total de retraités	883	1 132	2 015
Retraités percevant un droit direct seul	846	758	1 604
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	59	62
Retraités percevant les deux à la fois	34	315	349
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,8%	3,1%	2,5%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

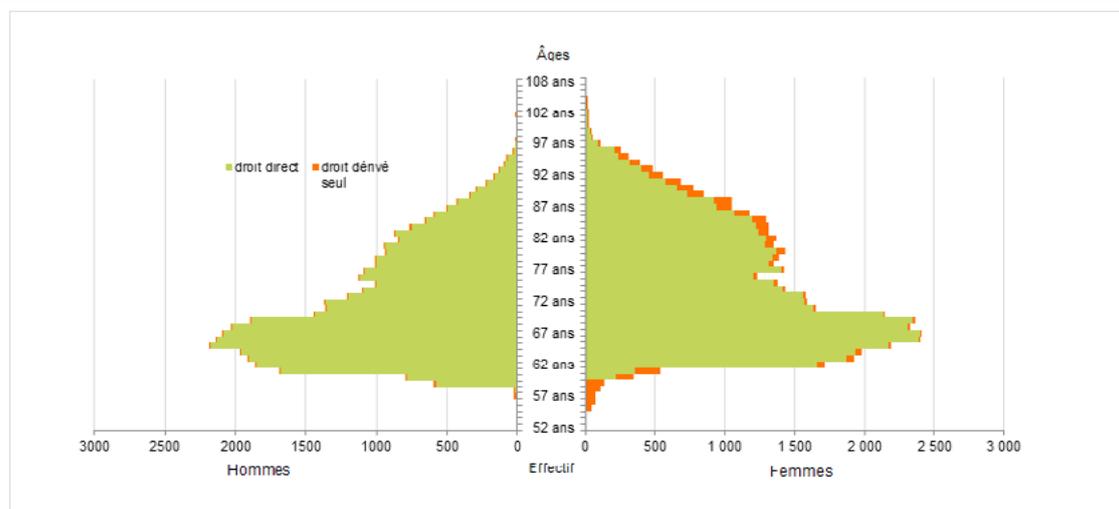


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 136	2 949	5 085
Droits directs (retraites personnelles)	1 927	2 021	3 948
Droits dérivés (retraites de réversion)	209	928	1 137
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	136	158	294
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	836	343	1 179
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,6 ans	62,2 ans
Droits dérivés	77,2 ans	73,8 ans	74,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	65,5%	47,3%	56,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	38 875	49 792	88 667
Retraités percevant un droit direct seul	37 041	35 158	72 199
Retraités percevant un droit dérivé seul	298	2 836	3 134
Retraités percevant les deux à la fois	1 536	11 798	13 334
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,7%	3,4%	3,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 963	1 881	7 844
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	75,1 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	700 €	583 €	634 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 075 €	923 €	1 000 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	25,1%	59,5%	44,0%

Pyramide des âges des résidents



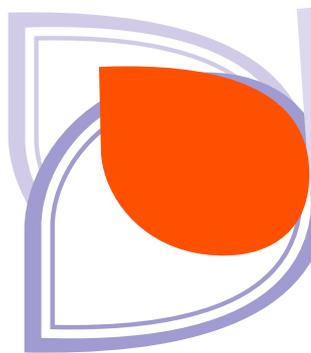
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

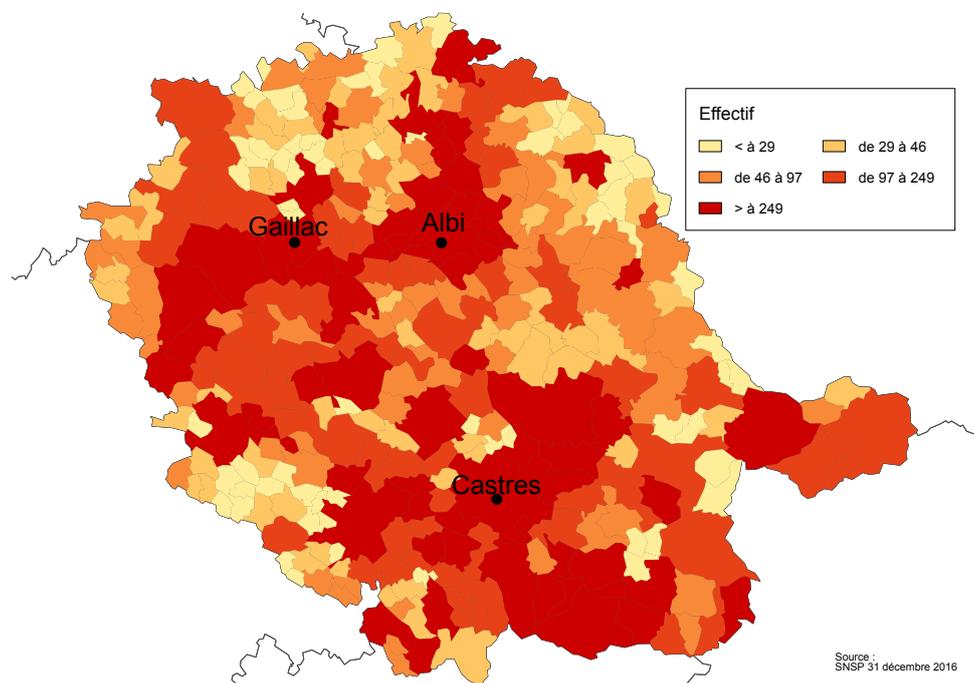
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



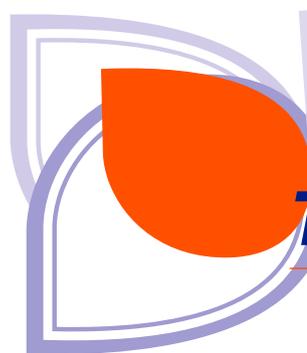
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Albi			
Nombre total de retraités	4 624	6 860	11 484
Retraités percevant un droit direct seul	4 440	4 888	9 328
Retraités percevant un droit dérivé seul	25	396	421
Retraités percevant les deux à la fois	159	1 576	1 735
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,7%	4,5%	4,2%
Castres			
Nombre total de retraités	4 350	6 117	10 467
Retraités percevant un droit direct seul	4 165	4 107	8 272
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	272	282
Retraités percevant les deux à la fois	175	1 738	1 913
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,5%	4,4%	4,0%
Gaillac			
Nombre total de retraités	1 329	1 881	3 210
Retraités percevant un droit direct seul	1 275	1 321	2 596
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	107	119
Retraités percevant les deux à la fois	42	453	495
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,7%	4,4%	4,5%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

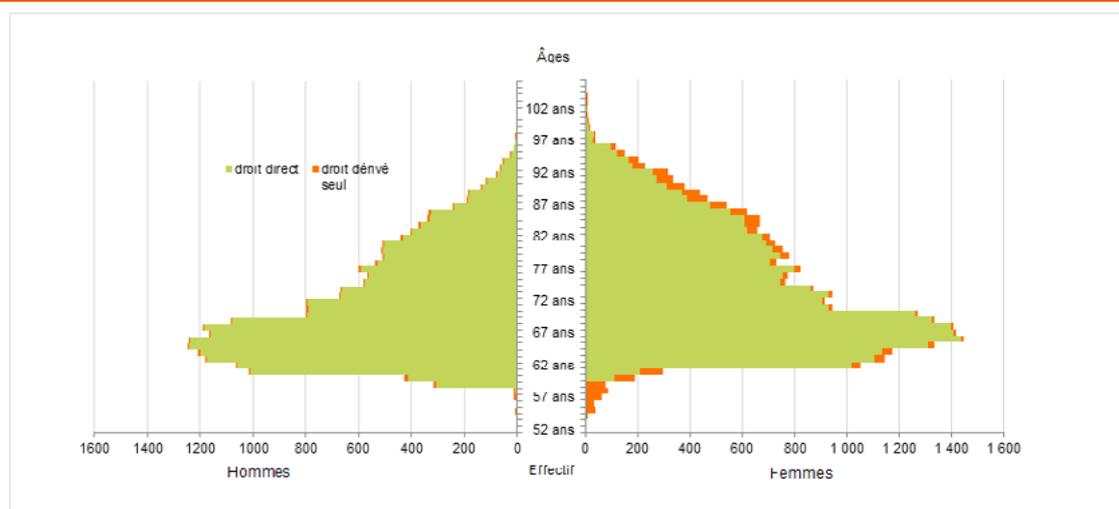


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 304	1 747	3 051
Droits directs (retraites personnelles)	1 174	1 189	2 363
Droits dérivés (retraites de réversion)	130	558	688
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	98	114	212
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	478	166	644
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,8 ans	62,3 ans
Droits dérivés	73,4 ans	72,6 ans	72,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	72,6%	58,1%	65,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	21 768	28 011	49 779
Retraités percevant un droit direct seul	20 665	20 112	40 777
Retraités percevant un droit dérivé seul	229	1 707	1 936
Retraités percevant les deux à la fois	874	6 192	7 066
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,9%	4,2%	4,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 719	1 404	5 123
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	74,5 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	632 €	538 €	579 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 078 €	923 €	1 000 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	30,0%	60,4%	46,7%

Pyramide des âges des résidents



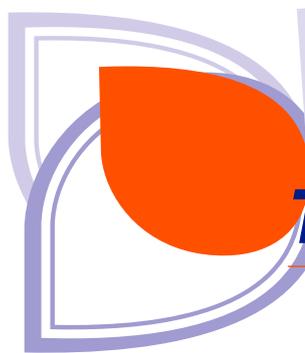
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

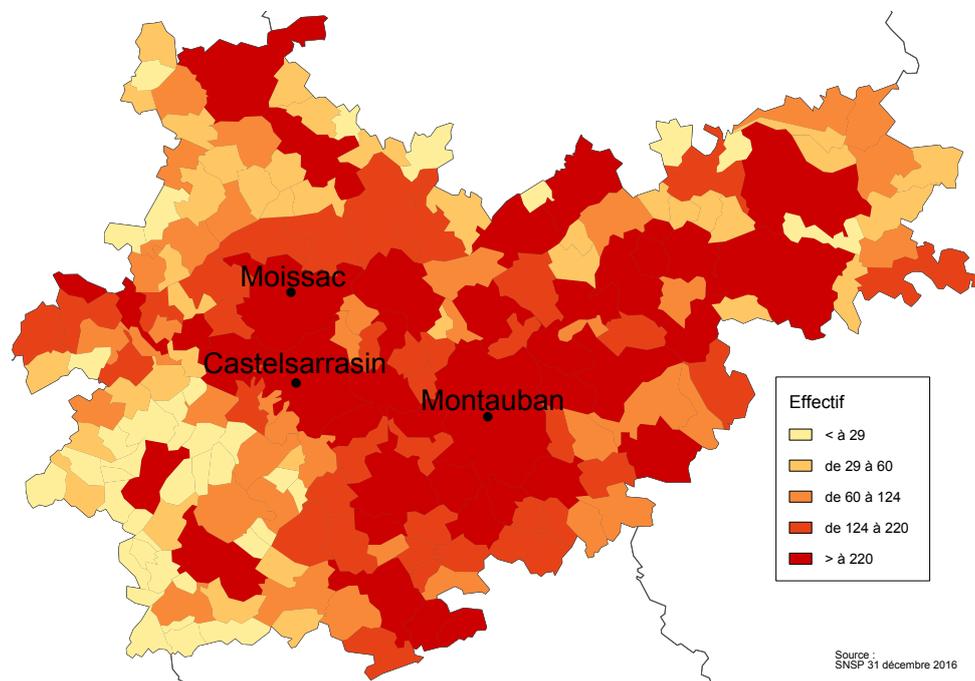
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Source : SNSP 31 décembre 2016

Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Montauban			
Nombre total de retraités	5 075	7 066	12 141
Retraités percevant un droit direct seul	4 845	5 140	9 985
Retraités percevant un droit dérivé seul	31	395	426
Retraités percevant les deux à la fois	199	1 531	1 730
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,2%	5,1%	5,5%
Moissac			
Nombre total de retraités	1 277	1 638	2 915
Retraités percevant un droit direct seul	1 213	1 127	2 340
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	111	121
Retraités percevant les deux à la fois	54	400	454
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,0%	5,1%	5,5%
Castelsarrasin			
Nombre total de retraités	1 273	1 622	2 895
Retraités percevant un droit direct seul	1 216	1 092	2 308
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	101	108
Retraités percevant les deux à la fois	50	429	479
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,7%	5,7%	4,8%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.